



**A cause de la conjoncture difficile, les conseillers ont voté un budget en baisse de 1,615% en valeur relative, par rapport à celui de 2017.**

Le conseil municipal de Nkong-Zem s'est réuni en session ordinaire le 21 décembre 2017, pour examiner et adopter le budget de l'exercice 2018. Dans son mot d'ouverture, Ndzouebeng, maire, a défini cette session telle « un moment d'évaluation du plan de campagne de l'année qui s'achève et, à la fois, un prétexte de projection des objectifs nouveaux à atteindre, à travers le calage des prévisions budgétaires... »

Et pour réaliser ces objectifs prévisionnels, les conseillers ont voté un budget équilibré en recettes et en dépenses de 778 175 410 Fcfa, contre 790 745 000 Fcfa l'année précédente. Expliquant cette baisse de 1,615% en valeur relative, monsieur le maire a estimé qu'elle était causée par « la difficile conjoncture que traverse notre pays en ce moment... »

Prenant la parole pour son intervention, Confiance Balungeli Ebune, préfet de la Menoua, s'est assuré que les ratios prévisionnels ont bien respecté le cadre réglementaire, en termes d'investissement (47,601%) et de fonctionnement (52,398%).

Continuant son propos, il a salué les efforts abattus tout au long de l'année en cours d'achèvement, pour apporter une solution aux problèmes des populations. Il n'a cependant

pas oublié d'appeler l'exécutif municipal de Nkong-Zem à faire les efforts nécessaires, pour améliorer ses recettes propres afin d'être moins sensible aux difficultés conjoncturelles de l'Etat.

Les échanges ont permis aux conseillers de voir que les chantiers exécutés en 2017 ont, de façon synthétique, porté sur presque tous les domaines d'intervention d'une commune : construction et gestion d'ouvrages hydrauliques ; exécution d'infrastructures de franchissement ; réalisation et/ou équipement de structures à caractère social telles que écoles, marché, Centres de santé intégré, case communautaire ; entretien routier ; élaboration : d'enquêtes sociales ou de satisfaction, d'études de pré faisabilité, de diagnostic et de stratégie, en vue de réalisations physiques ultérieures.

Au nombre des cinq délibérations soumises à l'approbation du conseil, une a porté autorisation "au maire à adhérer au syndicat des communes de la Menoua".